

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Amanach Français.

Samedi 2 (1799).— Prise du fort d'Aboukir par le général Menou, contre les Turcs.

NAVIRES ATTENDUS POUR MONTEVIDEO ET BUENOS-AYRES.

Havre— Le Parana.

MONTEVIDEO.

1er. Août 1845.

DECLARATION DE BLOCUS.

Dans la matinée, deux officiers français et anglais sont allés, par le fond de la baie, porter au général Oribe, la notification de blocus par les forces navales anglaises et françaises, des ports orientaux qu'il occupe. Arrivés aux avant-postes de l'ennemi, les deux officiers ont remis leurs dépeches et se sont retirés : leur mission était remplie.

Immédiatement le brick de guerre français le Pandour est allé mettre le blocus devant le port du Buceo, où il stationne en ce moment.

Des bruits généraux circulent sur la fermeté prochaine, par les puissances intervenantes, de tous les points de la côte de l'état oriental; on va même jusqu'à désigner la corvette anglaise le Satellite, comme devant aller bloquer la petite rivière de Santa-Lucia.

Cette mesure aurait été prise, nous assure-t-on, sur la réponse négative et tant soit peu extraordinaire donnée par le général Oribe, à l'intimation verbale de retirer son armée du territoire oriental.

Par suite de la déclaration de blocus, les communications des escadres françaises et anglaises ont été interrompues des aujourd'hui avec Punta-Yeguas. Ces communications établies pour l'approvisionnement journalier des escadres étrangères, continueront-elles pour les autres nations, parmi lesquelles le général Oribe compte au moins un pavillon qui lui est dévoué?

La mesure rigoureuse adoptée depuis plusieurs jours par les puissances intervenantes contre l'escadrille argentine, peut dès à présent cesser de peser sur les navires de Rosas : l'amiral Brown a reçu la permission de se retirer sous la condition restrictive de remettre avant son départ, aux amiraux français

et anglais, tous les marins de ces nations qui figurent sur le rôle de ses équipages.

Cette condition, dans les circonstances présentes, n'a rien que de très logique et de fort juste, et pourtant le commandant argentin refuse de s'éloigner, si, pour obtenir sa liberté, il doit subir la dure condition qu'on lui impose.

L'escadre argentine est parfaitement en règle sous le rapport de la composition de ses équipages, voulue par les lois maritimes. Les deux tiers des hommes qui montent chaque navire sont nationaux, il est vrai; mais ces deux tiers ne se composent que de soldats de terre, de gauchos, d'hommes en un mot, entièrement étrangers à la marine; l'autre, au contraire, celui qui est appliqué au service du navire, et qui seul connaît la manœuvre, n'est formé que de matelots étrangers, en grande partie anglais et français.

L'illustre officier supérieur de Rosas a répondu qu'il ne pouvait accepter la condition imposée par les amiraux, car s'il rendait à la France et à l'Angleterre les marins de ces deux nations, qu'il a à son bord, il ne lui en resterait plus assez pour pouvoir naviguer; que d'ailleurs des avances de pavement avaient été faites par le gouvernement argentin à plusieurs matelots; que des sommes arriérées étaient dues à d'autres, que, par ces motifs, il devait les ramener à Buenos-Ayres pour régulariser leurs comptes.

L'amiral Brown a promis de ne pas tenter de s'éloigner et a répondu de tous ses navires EXCEPTÉ DE LA FAMA.

Ce matin le Satellite a tiré une trentaine de boulets sur un navire sous pavillon argentin qui tenait le large à une forte distance pour l'obliger à revenir; mais le navire n'ayant pas été atteint, a continué à s'éloigner.

SCENES DE LA VIE POLITIQUE.

SCENE I^{re}.

ARANA seul, se promenant dans son salon.

Décidément, nous filons un mauvais coton, et, si je le pouvais, je filerais bien d'ici; car je m'y amuse comme... une croûte de pain derrière une vieille mûlle. Mon auguste et souverain maître, Rosas, l'illustre restaurateur, nous prépare une sauce qui me paraît bien amère, et je crains bien que Paz et Lopez ne viennent aussi nous apporter un dessert fort peu régulant. Je commence à avoir des éblouissements et des vertiges; quelquefois même, je n'ose me l'avouer, j'ai des grouillements dans le ventre; ce n'est pas de peur...

au contraire; mais, comme je me le disais tout à l'heure, j'aimerais mieux m'en aller.

SCENE II.

ARANA, UN AIDE-DE-CAMP.

L'AIDE-DE-CAMP.

Excellence, voici des dépêches arrivées à l'instant du Buceo et de la rade de Montevideo.

ARANA.

C'est bien, laissez-moi.

(L'aide-de-camp sort.)

ARANA seul.

Voyons un peu ce que dit notre illustre chef de l'armée d'avant-garde. A propos! Je ne sais pas pourquoi il se nomme général de l'armée d'avant-garde, attendu que, j'ai beau chercher, je ne vois pas d'autre armée que la sienne... Ah! c'est probablement pour en imposer un peu. Il me dira cela à sa prochaine arrivée ici. (Il ouvre ses dépêches et lit.)

« Mon cher Arana,

« Nous sommes encore au Cerrito et Montevideo ost toujours à sa même place (à part). Est-il bête cet Oribe! Mes soldats brûlent d'ardeur, mais ils crèvent de froid. Leurs sabres se rouillent dans le fourreau, et ils voudraient les laver dans le sang des ennemis; mais j'ai toutes les peines du monde à les faire approcher des avant-postes de ces maudits sauvages unitaires; et, quand ils en sont à sept portées de fusil, ils ne veulent pas faire un pas de plus. Cependant, ces jours derniers, nous avons remporté des avantages signalés. Vingt-cinq soldats de cavalerie, postés en embuscade, ont aperçu trois enfants de carcamans, et ils ont fondu sur eux avec la plus rare intrépidité. Un des trois enfants a été tué, un autre s'est échappé, et enfin le troisième m'a été amené prisonnier. Comme vous connaissez mon humanité et mon horreur du sang, je l'ai renvoyé à son sauvage de père, malgré les conseils de notre ami Violin qui voulait passer un moment agréable... à sa manière. Mais j'ai tenu bon, et j'espère que les sauvages unitaires reconnaîtront désormais que je suis doux comme un mouton.

« Le second fait d'armes que j'ai à vous signaler est la mort d'une vieille femme qui ramassait du foin pour sa vache. Un peloton de mes invincibles soldats a fait feu à la fois, à demi portée de fusil, et, patatra, la vieille femme a mordu la poussière (1).

« Que direz-vous de l'adresse de mes tirailleurs? Franchement, là, n'est-ce pas qu'après d'eux les chasseurs tyroliens ne sont que des mioches?

« Adieu, mon cher Arana, avec des troupes aguerries comme celles que j'ai l'honneur de commander, j'espère entrer à Montevideo dans quinze jours. (à part). Plus souvent, dans quinze jours! Compte la-dessus et bois du lait d'ânesse... à Paques ou à la Trinité de l'année 1805 tu y entreras! En attendant, je vous envoie un million de baisers. Mes respects à madame votre épouse.

M. ORTIZ

(1). Les deux faits ci-dessus sont historiques, voir leur relations dans notre numéro du

« P. S. Je suis sans nouvelles d'Ignace, d'Urquiza, de Servando, ils se fichent de moi, ma parole d'honneur. »

Ce pauvre Oribe me fait du chagrin, et je commence à croire sa maladie incurable!...

Voyons un peu les dépêches de l'amiral Brown.
(Il lit.)

« Monsieur le ministre,

« La position que la politique adoptée par le gouvernement de Buenos Ayres m'a faite depuis que je commande l'escadre n'est plus soutenable pour moi. Mon honneur ne peut s'accommoder des affronts et des déboires que je souffre tous les jours. Quand on m'a donné des ennemis à combattre, j'ai fait toujours mon devoir; mais aujourd'hui je ne puis, je ne dois plus servir un gouvernement qui a suscité contre lui la colère des nations civilisées, par son refus opiniâtre de donner la paix à ces contrées et de faire cesser l'effusion du sang, dans le but de protéger un homme aussi inepte comme politique, qu'incapable comme général.

« Mon intention, en conséquence, est de résigner mon commandement.

« J'ai la consolation de penser que mes amis comme mes ennemis me rendront cette justice, que j'ai apporté dans l'exercice de mes fonctions, la modération compatible avec la rigueur de mes devoirs.

« Veuillez donc pourvoir à mon remplacement, et faire agréer ma démission à S. E. le gouverneur, J. Manuel de Rosas.

« Votre dévoué serviteur,
« BROWN. »

(Parlant.)

Eh bien! me voilà un coco propre! Je n'oserai jamais me présenter devant son excellence pour lui annoncer de si belles choses; il est capable de me faire couper les oreilles et de les mettre en bocal comme des cornichons, heureux encore si la tête ne suit pas les oreilles. Non, non, décidément, je n'y vais pas, je vais y envoyer ma femme.... Les mauvaises langues disent qu'elle est au mieux avec l'illustre Rosas, mon souverain maître, elle le calmera. Les femmes ont tant de moyens!... C'est égal, je ne suis pas à mon aise.... J'aimerais mieux m'en aller!

Quelques erreurs typographiques qui se sont glissées dans la pièce communiquée, publiée dans notre numéro d'aujourd'hui, nous sont relevées par une note qui nous est remise trop tard pour trouver place dans notre journal de demain, elle paraîtra dans notre prochain numéro.

NOUVELLES DE TAHITI.

La fregate française la Charte, venant des îles Marquises, est arrivée à Rio-Janeiro, il y a un mois environ. Les nouvelles qu'elle apportait sur nos possessions dans l'Océanie, et principalement sur Tahiti, vont jusqu'à la fin d'avril. Nous les empruntons au Courrier-Européen, qui les a puisées aux meilleures sources.

Nos affaires étaient à cette dernière époque dans le même état critique et décourageant. Le gouverneur Brust s'occupait activement de l'organisation judiciaire et administrative de nos possessions. L'état sanitaire de nos troupes était aussi peu satisfaisant; la reine Pomaré continuait à repousser les avances amicales de notre représentant, et refusait de se placer sous le protectorat de la France. Elle habitait toujours une île voisine d'où elle cherchait, avec l'appui réel des navires anglais, à maintenir les populations de Tahiti

armées et dans un état d'hostilité avec nos établissements. Voici, du reste, ce que nous lisons dans l'Océanie Française du 15 février au 20 avril:

Lundi dernier, un navire de guerre anglais ayant été signalé par la vigie, M. le chef d'état-major, par ordre de M. le gouverneur, se rendit hors de la rade, à bord de ce navire, pour instruire le commandant des formalités qu'il aurait à remplir si son intention était de venir mouiller à Papeete.

C'était la corvette de S. M. britannique le *Talbot*, dont le nom a grandement figuré dans les discussions qui ont eu lieu en Europe, au sujet des affaires de Tahiti, par suite du rôle qu'elle avait joué à Papeete, où elle s'était trouvée en action, sous le gouvernement provisoire, rôle qui n'avait été rien moins que bienveillant pour nous.

Instruit par M. le chef d'état-major qu'il aurait à saluer le pavillon français, signe de la souveraineté extérieure que nous exerçons ici, et le pavillon du protectorat, chacun de 21 coups de canon; et que, faute de remplir cette formalité, il ne pourrait pas communiquer avec la terre. M. Thompson, commandant du *Talbot*, répondit qu'il n'avait aucune objection à faire, seulement, ajouta-t-il, avant de saluer les deux pavillons, il voulait, suivant l'usage établi, entrer en rapport avec M. Miller, consul général de sa nation.

La corvette le *Talbot* a mouillé sur rade de Papeete le jour même; L'entrevue avec M. le consul général réclamée par M. Thompson a eu lieu aussitôt, et au sortir de cet entretien, tandis que tout le monde croyait qu'il allait faire exécuter le double salut qu'on était en droit d'attendre de lui, M. le commandant du *Talbot* écrivit à M. le gouverneur qu'il ne pourrait consentir à faire les saluts exigés, qu'autant que le pavillon consulaire britannique amené par M. Pritchard serait relâché à terre.

Cette prétention avait déjà été mise en avant par M. le consul général Miller et par M. Hamond, capitaine de la *Salamandre*; elle fut rejetée encore, et elle devait l'être, S. M. Louis-Philippe s'étant réservé le droit de donner l'exécuté que M. Miller persistait de vouloir obtenir de M. le gouverneur. Les explications fournies à M. le commandant Thompson n'ayant pu le décider à changer de résolution, M. le gouverneur crut devoir refuser au *Talbot* toute communication avec la terre, en conséquence, une embarcation armée tour-à-tour par l'*Uranie*, la *Meurthe* et le *Phaéton*, a constamment été tenue mouillée auprès du *Talbot*, empêchant l'accès du bord et veillant à ce que les personnes embarquées sur cette corvette n'eussent point de relations avec le dehors. Toutefois, le bateau à vapeur la *Salamandre* étant le séjour officiel de M. le consul général, la communication est demeurée libre entre les deux navires anglais.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 31 de

En partance.

pour

Sainte-Catherine, navire français, *Amlie*.
Rio-Grande, goëlette sarde *Véloc*.
Rio-Grande, brick américain, *Rosalba*,
Paranaguá, brick goëlette danois, *Cosnet*.

MANIFESTE.

Goëlette hambourgeoise, *Fortuna*, 95 tx., cap. J. Vil, cons. Larensin et comp. (chez Bunge, et comp) nièvre, charbon, fromages, planches, m. cubles, etc.

AVIS DIVERS.

POMMES TAPÉES.

Rue del Rincon, n° 77, en face de l'horlogerie de MM. Rochon, on a reçue une quantité de pommes tapées bien conservées, et qui seront vendues à 18 veingtins la livre. On trouvera dans le même almacén un assortiment complet de comestibles à des prix très modérés.

AVIS.

On demande une maison complète ou un appartement de 6 ou 7 pièces meubles convenablement.

S'adresser à M. Mathieu, agent commercial, n° 65, rue de Zavala, maison Lavalleja.

AVIS.

A louer, cinq pièces avec cuisine, cour, etc. bonnes pour un négociant ou un consignataire le tout à un prix modéré, rue du 25 de M. i n° 298, ci-devant rue du Porton.

S'adresser pour traiter à la même maison.

AVIS.

Il a été perdu ces jours derniers un chien sans poil, avec une huppe blanche sur la tête.

La personne qui l'a trouvé est priée de le ramener chez M. Lafond, tailleur, rue del Rincon, n° , où elle recevra une honnête récompense.

AVIS AUX PRISEURS.

Tabac de la régie de Bordeaux, nouvellement débarqué, chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois.

AVIS.

On demande un domestique qui sache parler l'espagnol et soit habitué au service d'une maison de famille. Celui qui, possédant ces qualités, pourra s'appuyer sur de bonnes recommandations, n'a qu'à se présenter rue du Sarandi, n° 159, où on lui donnera de bons gages.

AVIS.

On a besoin d'une domestique qui présente des garanties d'une bonne conduite et qui puisse faire tout le service d'une maison comme femme de chambre, N.º 46, rue de la Ciudadella.

AVIS.

Toutes les personnes qui auraient des comptes à régler avec le soussigné, soit particuliers, soit de la legion, sont priées de se présenter à son domicile, depuis 8 heures jusqu'à midi, dans le plus bref délai possible, rue del Rincon n° 215, pour être reconnus et signés par lui.

J. C. THIEBAUT.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.